**Zeitschrift:** Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek

Information Schweiz

**Band:** 16 (2001)

**Heft:** 7-8

Artikel: L'enseignement à distance en archivistique l'alternative web

Autor: Grange, Didier

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-769210

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE EN ARCHIVISTIQUE L'ALTERNATIVE WEB

par Didier Grange

Comme chacun, j'observe les vagues successives de développements technologiques qui envahissent aussi bien notre vie professionnelle que privée. Bien que je ne sois ni un spécialiste ni même un passionné de technologie, je m'efforce de m'adapter au mouvement en cherchant à profiter de ce bouleversement tant à mon domicile que sur ma place de travail. Ainsi, depuis quelques mois, une utilisation possible des nouvelles technologies retient plus particulièrement mon attention; l'enseignement à distance par le web. 1

Quelques expériences à l'avant-garde

L'enseignement à distance offre sans conteste des perspectives qui devraient retenir l'attention de notre communauté professionnelle en quête d'une formation spécialisée de troisième cycle. Cette piste, bien que peu conformiste, mérite d'être creusée et évaluée.

Surtout que le phénomène encore marginal il y a peu gagne en importance depuis deux ou trois ans. Si, dans un premier temps, ce type d'enseignement n'était pratiqué que dans certains milieux spécifiques et se limitait aux pays anglosaxons, le mouvement s'est étendu depuis lors. L'offre s'étoffe régulièrement, touchant presque tous les aspects de la connaissance et des loisirs.

Les archives n'échappent pas à cet engouement. Et les premières expériences dans le domaine de l'enseignement de l'archivistique grâce au web ont vu le jour. Elles sont le fruit principalement d'universités anglo-saxonnes, plus familières avec les nouvelles technologies. Citons les exemples de l'Université Edith Cowan en Australie et de l'Université du Texas, à Austin.<sup>2</sup>

### Positif pour les associations?

Suivant la voie tracée par les universités, les associations professionnelles pourraient mettre à profit l'émergence d'une telle solution technologique. Des modules présentant les bases du métier tout comme des cours destinés à des professionnels plus expérimentés pourraient être dispensés à leurs membres cherchant à diversifier leurs compétences.<sup>3</sup>

Quelle que soit la formule retenue, cette forme d'enseignement aurait de nombreux avantages:

- Véritable formation «à la carte», elle permettrait à l'étudiant de constituer son programme en choisissant les modules qu'il juge utiles dans l'éventail des enseignements proposés.
- La souplesse de cet instrument permettrait également à chacun de choisir ses horaires afin d'échapper aux con-

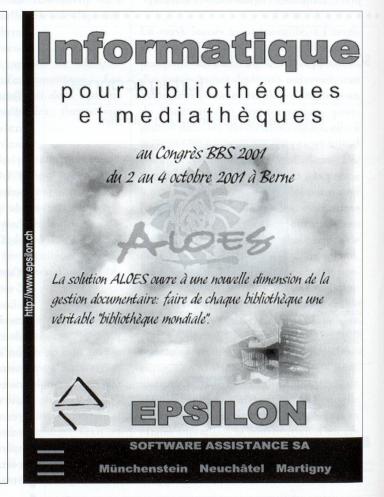
# TRIALOG

Dokumentations- und Organisationsberatung In der Unternehmensberatung die Spezialisten für Dokumentation, Bibliothek, Archiv/Schriftgutverwaltung

Wissen speichern und nutzen.

Wir wissen wie.

Trialog AG, Holbeinstr. 34, 8008 Zürich Tel. 01 261 33 44, Fax 01 261 33 77 E-Mail: trialog@trialog.ch - Homepage: http://www.trialog.ch



### L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE



traintes liées à un enseignement régulier ainsi qu'adapter son rythme à ses disponibilités et capacités du moment.

- L'employeur pourrait encourager ses collaborateurs à approfondir leurs connaissances dans un domaine particulier, utile tant à la personne qu'à l'institution.
- L'étudiant ne serait pas obligé de se déplacer, plus ou moins régulièrement, parfois dans des villes distantes de celle dans laquelle il réside habituellement.
- Il pourrait également poursuivre son perfectionnement professionnel sans multiplier les absences pour autant.
- Les frais occasionnés seraient, somme toute, modestes.
- Le recours à ce type d'enseignement permettrait aux archivistes de se familiariser avec des technologies toujours plus présentes dans leur activité professionnelle.

Tout comme les associations professionnelles nationales, les grands organismes internationaux tels que le CIA (Conseil International des Archives) et ARMA (Association of Records managers and Administrators) pourraient être tentés par ce type de d'approche pédagogique. La réalisation d'un programme d'enseignement à distance ne serait certainement pas aisée, vu les différences de tradition et les disparités quant à l'accès à la technologie dans le monde. Mais cette démarche pourrait au moins être inscrite dans les objectifs à moyen terme de ces organisations respectives.

### Des inconvénients

Ce type d'enseignement ne convient pas à tout le monde. L'enseignement à distance a les défauts de ses qualités! Toutefois, sans vouloir minimiser les inconvénients pour autant, les obstacles ne me paraissent pas insurmontables.

- De nombreuses personnes s'accommodent mal au fait d'étudier seules face à leur ordinateur ou à leurs ouvrages. Cette solitude leur pèse et les démotive. Le manque de contacts et d'échanges est souvent l'une des raisons qui pousse certains à mettre un terme à leur expérience dans ce domaine. Ceci d'autant plus que cette forme d'enseignement demande encore plus de rigueur et de régularité qu'un enseignement de type scolaire traditionnel.
- L'accès aux technologies peut constituer un autre obstacle. Même si le web est largement présent, du moins dans notre pays, tant au travail qu'au domi-

- cile, certaines personnes n'ont pas un accès direct à un poste équipé. Et quand elles ont accès, elles ne maîtrisent pas forcément les différents instruments informatiques disponibles.
- Les cours dispensés ne peuvent pas être gratuits. La préparation d'un tel enseignement, que ce soit par une entreprise privée, une université ou une association, a un coût. Les associations, par exemple, peuvent difficilement mettre sur pied des cours à fonds perdus. Les frais d'inscription pourraient freiner l'élan selon le montant demandé.
- Comment donner une forme de reconnaissance à ce type de formation? Audelà de la simple satisfaction personnelle, il conviendrait que le cours débouche soit sur une attestation de participation, un certificat ou un diplôme. On pourrait également imaginer que le cumul des modules ou examens passés avec succès permette l'obtention d'un titre reconnu.
- Pour terminer, il faut souligner que les employeurs ne voient pas toujours d'un bon œil le temps que passe un employé à étudier, surtout s'il le fait sur le lieu de travail. Quant au domicile, on peut se demander s'il constitue toujours un lieu propice pour poursuivre ses travaux et ses lectures.

### Créer un contenu

A quoi ressemblerait un tel enseignement? Sans entrer dans les détails, on pourrait imaginer un enseignement composé de différents modules, mélangeant des aspects théoriques, des exemples, des exercices, des listes de lectures recommandées et des suggestions de visites.

Il conviendrait d'utiliser différents supports de formation en utilisant les moyens à disposition: texte, image fixe (photographies, dessins), image en mouvement (vidéos et films) et enregistrements sonores. Pour des cours spécialisés, on pourrait même envisager de solliciter des enseignants travaillant dans des contrées lointaines, grâce à des contributions écrites, à des enregistrements ou même à une liaison visuelle (webcam).

Les étudiants maintiendraient un contact avec les enseignants par le biais de la messagerie; des listes de discussions pourraient être mises sur pied; des rencontres (non plus virtuelles mais «réelles») entre étudiants et professeurs, concentrées sur une thématique, pourraient être organisées de façon ponctuelle; des travaux de recherche individuels ou en groupes pourraient être exigés.

Les formules envisageables peuvent être multipliées et diversifiées à l'envi en fonction de l'objectif recherché et des ressources à disposition.

### Garder l'humain à l'esprit

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan significatif des premières expériences dans ce domaine encore tout neuf. Mais il est certain que cette forme d'enseignement va se développer dans l'avenir. Les premiers essais réalisés par des institutions novatrices ne constituent encore que des balises qui ne demandent qu'à être dépassées. <sup>5</sup>

Toutefois, l'enseignement à distance ne doit pas être considéré comme une panacée universelle. Il s'agit plutôt d'un complément de formation: rien ne remplacera les échanges personnels directs entre collègues et l'expérience concrète, sur le terrain.

Mais la formation, qu'elle soit destinée à des étudiants, des personnes au début de leur carrière ou à des professionnels déjà expérimentés, est un phénomène multiforme. Et la diversité est souvent gage de réussite.

<u>contact:</u> Didier Grange Archiviste de la Ville de Genève E-mail: didier.grange@seg.ville-ge.ch

<sup>1</sup> Laissant de côté ici des formes traditionnelles déjà bien affirmées comme l'enseignement à distance réalisé par correspondance, grâce à des cassettes vidéo ou des enregistrements sonores, je me focaliserai uniquement sur l'enseignement à distance effectué par le biais du web.

<sup>2</sup> Lire å ce sujet, par exemple: Karen ANDERSON, «Distance learning: A new approach to archival education», Archives & Manuscripts, mai 1995, 23 (1), pp.48-59; Karen ANDERSON, «Distance education for archival education» Janus, 1998.2, pp.37-44; David B. GRACY II, «Defying nature or second nature? Distance education for archival enterprise in the United States», Ibid., pp.45-50; Elizabeth SHEPHERD, «Something old, something new. The British experience of distance learning in archives and records management», Ibid., pp.51-58. Pour en savoir plus sur les programmes de Monash, consulter: http://www-icdl.open.ac.uk/icdl/export/australa/australi/monash/inst/index.htm.

<sup>3</sup> Lire à ce sujet les réflexions de la Society of American Archivists (SAA), *Archival Outlook*, sept./oct. 2000, pp.5-6.

4 Il faut en effet souligner que selon un rapport du Bureau International du Travail cité par un journal genevois, 90% des usagers de la grande toile se trouvent
dans les pays industrialisés. «Internet: la fracture se
creuse», Tribune de Genève, 24 janvier 2001, p.15. Ce
constat ne doit pas cependant nous empêcher d'agir.

Relevons par exemple que le prestigieux Massachussetts Institute of Technology (MIT) a annoncé
qu'il prévoyait de mettre à disposition sur le web
l'ensemble de ses cours dans un horizon de dix ans,
Tribune de Genève, 10 avril 2001, p.2 (La Chronique de Claude Monnier).